



Commune
des Monts d'Or
Métropole de Lyon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 11 AVRIL 2022

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 27
- présents : 20
- procurations : 6
- absents : 1
- ayant pris part au vote : voir tableau

Date de la convocation : 01/04/2022

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
12/04/2022

Affichage municipal le : 12/04/2022

Étaient présents : Béatrice REBOTIER, Dominique PELLA, Arlette BERNARD, François GAY, Florence DURANTET, Grégory DONABEDIAN, Régis MATHIEU, Pierre GERVAIS, Pascal FREYDIER, Christine GODARD, Valérie LEMOINE, Olivera SALIPUR, Raphaël GUYONNET, Antoine CORRON, Arthur NIGHOGHOSSIAN, Éric MAZOYER, Nathalie DREVON, Augustin NEYRAND, Corine PREVE, Marvin FRANC

Absents représentés :

Max VINCENT
Brigitte CAYROL
Antonio MARQUES
François WATRELOT
Cécile CAZIN DESPRAS
Carole VENET

Par :

Dominique PELLA
Arlette BERNARD
Grégory DONABEDIAN
Béatrice REBOTIER
Christine GODARD
Éric MAZOYER

Était absente : Fabienne GUENEAU

Secrétaire de Séance élu : Arthur NIGHOGHOSSIAN

L'an deux mille vingt-deux, le onze avril à vingt heures, le Conseil municipal de la Ville de Limonest, légalement convoqué le premier avril deux mille vingt-deux, s'est réuni en séance publique, Salle du Conseil, sous la présidence de Mme Béatrice REBOTIER, Première adjointe.



Commune
des Monts d'Or
Métropole de Lyon

SEANCE DU CONSEIL DU 11 AVRIL 2022 PROPOSITION DE DELIBERATION

Délibération du conseil municipal n°2022-04-10

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022

Madame la Première adjointe propose au conseil municipal d'accorder en 2022 les subventions suivantes aux associations concernées :

DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Les conseillers municipaux membres d'associations ne prennent pas part au vote des associations concernées. Pour les associations suivantes, les personnes suivantes n'ont pas pris part au vote :

Comité de coopération décentralisée de Limonest : Arlette BERNARD Max VINCENT Brigitte CAYROL Pierre GERVAIS	FCLSD : Gregory DONABEDIAN Arthur NIGHOGHOSSIAN Max VINCENT
Société de chasse : Max VINCENT Régis MATHIEU	ASCJL : Fabienne GUENEAU

Limonest Patrimoine :
Pierre CERVAIS
Arlette BERNARD
Comité des fêtes :
Françoise WATRELOT
Max VINCENT

Anciens combattants :
Régis MATHIEU

- 4 Conseillers municipaux (Monsieur Eric MAZOYER, Madame Nathalie DREVON, Monsieur Augustin NEYRAND et Madame Carole VENET) ont décidé de ne pas prendre part au vote de cette délibération portant sur l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2022. Ainsi, il est décidé, par association, et pour chaque conseiller prenant part au vote selon la situation de l'association :**
- D'ADOPTER les subventions 2022 attribuées telles qu'elles sont présentées ci-dessous

Nom de l'association	Proposition 2022	VOTES POUR/CONTRE
AMITIES LIMONOISES	2 200,00 €	26 POUR
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOUVENIR	1 000,00 €	22 POUR
APPEL ST MARTIN	1 800,00 €	23 POUR
ASA DU RHONE	3 000,00 €	23 POUR
ASCJL	3 000,00 €	22 POUR
ASSO 6 CORDES	6 000,00 €	23 POUR
ASSOCIATION SPORTIVE DES CHASSEURS DE LIMONEST	900,00 €	20 POUR / 1 ABSTENTION (Pascal FREYDIER)
BMX ET VTT	7 000,00 €	23 POUR
COMITE DE COOPERATION DECENTRALISEE DE LIMONEST	15 000,00 €	19 POUR
COMITE DES FETES	4 500,00 €	21 POUR
FC LIMONEST DARDILLY ST DIDIER	25 000,00 €	20 POUR
FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI	800,00 €	23 POUR
JUDO OUEST GRAND LYON	2 000,00 €	23 POUR
LIMONEST PATRIMOINE	1 800,00 €	21 POUR
LIMONEST TAEKWONDO	800,00 €	23 POUR
MOVE UP	1 600,00 €	23 POUR
OUEST LYONNAIS BASKET	6 000,00 €	23 POUR
SOU DES ECOLES DE LIMONEST	20 500,00 €	23 POUR
TENNIS CLUB DU BOIS D'ARS	3 100,00 €	23 POUR
BADMINDOR	500,00 €	23 POUR
FC LIMONEST DARDILLY ST DIDIER Académie Football	2 500,00 €	20 POUR
TOTAL	109 000,00 €	

- DIRE que les crédits sont inscrits au Budget primitif 2022

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.
Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 11/04/2022*

Béatrice REBOTIER
Première Adjointe
Représentant le
Maire empêché

